

Saint-Pierre, le 29 décembre 2025

## **AVIS AUX USAGERS DU PORT N°16/2025**

À l'occasion des festivités du nouvel an, la mairie de Saint-Pierre propose un feu d'artifice à la population le mercredi 31 décembre 2025 selon la météorologie.

Il est demandé à l'ensemble des utilisateurs du port de ne pas naviguer ou mouiller de bateaux aux abords de la digue aux moules, le mercredi 31 décembre 2025 à compter de 18h00 jusque la fin de l'événement.

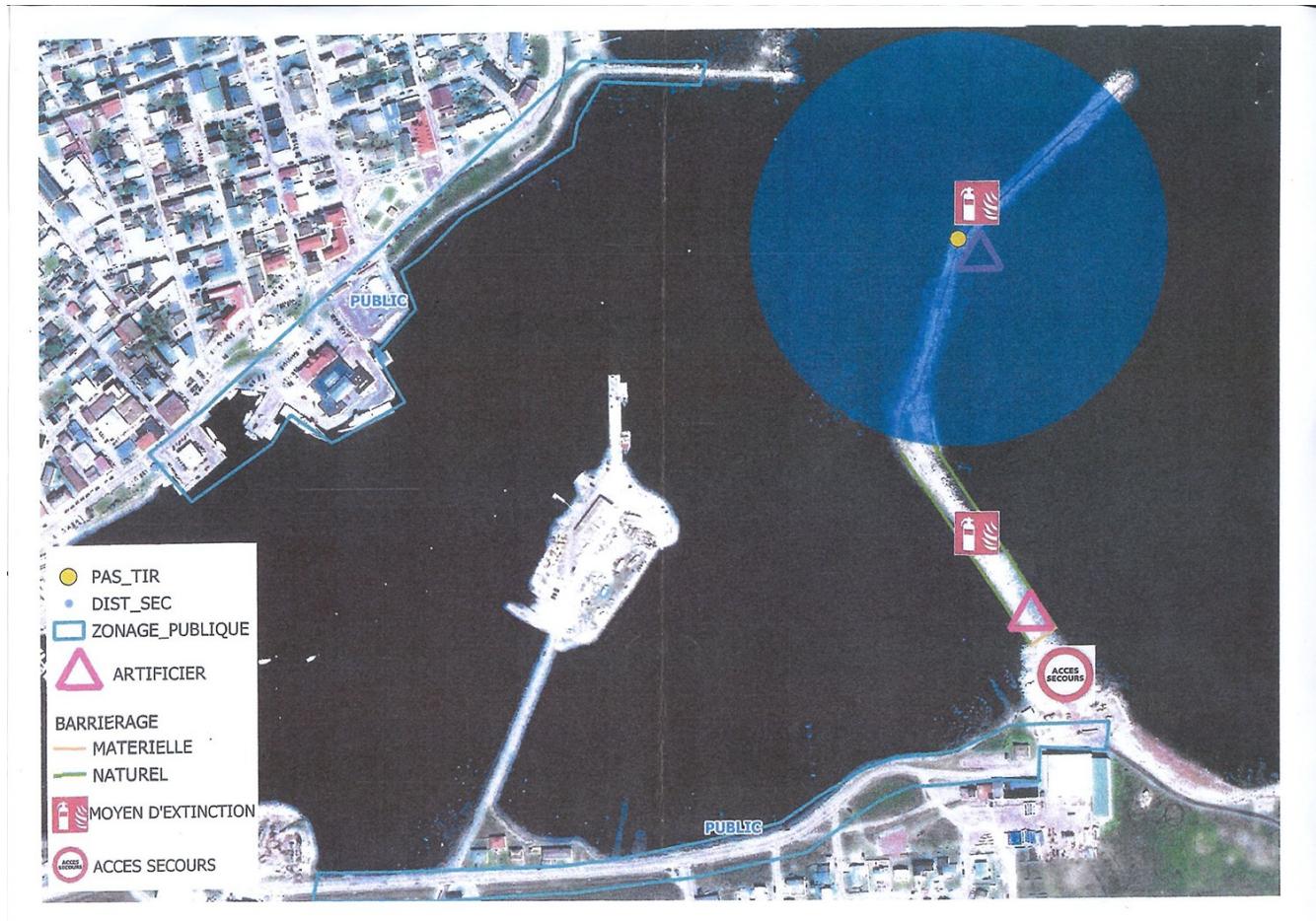
Pour des raisons de sécurité, l'accès piéton de la digue sera également fermé de 10h00 à 00h00.

Tout incident doit être immédiatement signalé à la capitainerie (VHF canal 12 ou par téléphone au +508 55 13 21).

La Capitainerie du Port de Saint-Pierre et Miquelon.



## Plan de la zone de tir de feu d'artifice et zone restreinte d'accès :



Capitainerie du port de Saint-Pierre et Miquelon

Tél : 05 08 55 13 21

Mél : [capitainerie.samp.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr](mailto:capitainerie.samp.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr)

BP 4217 boulevard Constant Colmay

97500 Saint-Pierre

[www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr](http://www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr)